

Le papier nitré est fait de la même façon, en employant une solution à demi saturée de nitrate de potasse, que l'on épuise en imbibant le papier non collé qui est divisé en un certain nombre de morceaux pour être roulés en cigarettes.

Si le malade ne sait pas fumer, le papier arsenical ou nitré est chiffonné en une sorte de boule que l'on allume, et dont la fumée est reçue sous un entonnoir, ou plus simplement sous un cornet de papier dont l'asthmatique place l'extrémité dans sa bouche, de façon à en aspirer ainsi les bouffées.

J'ai quelquefois associé les fumigations nitrées aux fumigations de datura ou de belladone, soit en faisant rouler des feuilles de ces plantes dans le papier imprégné de sel de nitre, soit en donnant le datura qui avait été préalablement imbibé de la solution nitrée.

Parmi les moyens à l'aide desquels on peut combattre les accès d'asthme, il en est un qui tour à tour a été vanté et proscrit d'une façon trop absolue, car, employé dans une juste mesure, il a rendu de réels services : je veux parler des applications d'*ammoniaque* sur la partie postérieure du pharynx.

Cette médication est celle de Ducros (de Sixt). Appelé auprès d'un asthmatique, ce médecin portait sur la partie postérieure du pharynx un gros pinceau trempé dans un mélange à parties égales d'eau et d'*ammoniaque* liquide.

Esprit bizarre et rempli des théories médicales les plus étranges, Ducros avait été conduit à adopter cette pratique par cette singulière idée que le fond du pharynx était le centre d'où émanait toute la puissance nerveuse dont il cherchait ainsi à modifier l'action. Quelque singulier que fût son point de départ, il obtint quelques succès de sa médication. Ceux qu'il obtint, notamment chez madame Adélaïde d'Orléans, sœur du roi Louis-Philippe, le mirent un instant en grande réputation à Paris. Des expériences tentées par d'autres médecins, par M. Rayet, par moi-même, montrèrent en certains cas l'efficacité du moyen ; mais en d'autres circonstances, je n'eus pas, pour ma part, à m'applaudir de son application, des accidents formidables étant survenus au moment de l'opération. Aussi, messieurs, tout en reconnaissant les avantages de cette médication, dois-je vous avertir de ses dangers.

Deux faits me sont restés pour toujours gravés dans la mémoire.

Un homme, de colossale constitution, vint un jour me consulter pour se faire traiter d'un asthme dont il était tourmenté ; il m'était adressé par mon confrère et ami A. Lebreton. J'essayai de le traiter par la méthode de Ducros ; mais dès la première tentative, au moment où je venais d'introduire dans le fond de l'arrière-gorge le pinceau chargé d'*ammoniaque* étendue d'eau, survint un accès d'orthopnée épouvantable. Le malade se dressa tout à coup sur ses jambes, comme s'il eût été lancé par un ressort, et se précipita vers la fenêtre dans un état de suffocation véritablement effrayant. Il crut qu'il allait mourir, et je ne vous cache pas que ce fut aussi mon sentiment. Cependant le calme se rétablit ; mais ni le patient ni moi ne nous soucions de répéter l'expérience.

A quelque temps de là, une dame, que j'ai eu depuis occasion de revoir,

vint également me trouver. Je tentai de nouveau sur elle les applications d'*ammoniaque* ; mais cette fois j'opérai avec la plus grande précaution. Néanmoins, à peine le pinceau touchait-il le pharynx, qu'un accès de suffocation m'empêcha d'aller plus loin. Les résultats du traitement n'en furent pas moins heureux, car cette malade resta deux mois sans avoir d'attaques, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps.

Enfin, notre individu de la salle Sainte-Agnès vous a raconté que lui-même avait été soumis à cette médication, et que la seule fois qu'on l'expérimenta sur lui, il avait été pris d'un accès d'oppression tel qu'il se crut sur le point de mourir. De plus, à partir de ce moment, il eut des attaques d'asthme tous les quatre jours, revenant à l'heure où l'opération avait été faite, tandis qu'auparavant il n'avait d'attaques que tous les trois mois.

La méthode de Ducros ne guérit donc qu'un petit nombre de malades, bien qu'un grand nombre la supportent sans inconvénients. Ducros l'appliquait journellement, sans avoir jamais, disait-il, observé ces fâcheux effets. Les exemples que je viens de vous citer vous montrent que l'on ne saurait agir avec trop de prudence, car on comprend que la mort puisse arriver au milieu de ces épouvantables crises. Aussi, quand j'ai recours à ce moyen, ai-je soin de prendre la précaution que je vous engage de prendre également. Je commence par faire respirer de l'*ammoniaque* au malade, en lui passant sous le nez un flacon rempli de cette substance, puis je touche le fond de sa gorge, la première fois, avec une solution d'une partie d'*ammoniaque* pour neuf d'eau. Le lendemain, j'emploie une solution au huitième, et j'arrive progressivement à la solution au tiers, jusqu'à ce qu'enfin l'habitude étant acquise, je prenne la solution à parties égales.

Il est encore une autre manière d'appliquer cette médication, c'est de tenir l'asthmatique dans une atmosphère de vapeurs ammoniacales, que l'on fait dégager en laissant dans la chambre des assiettes remplies d'alcali volatil.

Le procédé imaginé par M. Faure diffère en quelques points de celui que je viens de vous indiquer, et vous m'avez vu l'employer chez un de nos malades, couché au n° 22 de la salle Sainte-Agnès.

Cet homme avait eu, il y a quatre ans, un asthme qui chaque nuit revenait à la même heure et durait à peu près deux heures. Il était resté plus de trois ans et demi sans attaques, lorsque, dans le courant du printemps de 1860, il fut repris de nouveau de ses accidents. Les accès nocturnes se reproduisirent comme par le passé ; mais le jour il restait de la dyspnée, et lorsque la poitrine fut examinée, nous constatâmes tous les signes de l'emphysème vésiculaire. Toutefois il n'y avait jamais de crachats perlés ; l'expectoration ressemblait à du blanc d'œuf un peu épaissi par la chaleur.

Nous eûmes recours aux inspirations ammoniacales faites suivant le procédé de M. Faure. Dans un bol, on versait à peu près une cuillerée à bouche d'*ammoniaque* liquide. Le malade plaçait sa bouche à environ 30 centimètres de ce vase, et il inspirait des vapeurs pendant un quart d'heure.

Cette petite opération était répétée quatre fois en vingt-quatre heures. Il fallait toutefois prendre la précaution de boucher les narines du patient avec un peu de coton ; sans cela il ne pouvait supporter l'odeur de l'ammoniaque.

Vous avez vu que, dès le premier jour, les attaques nocturnes ont disparu, la dyspnée du jour a presque entièrement cessé, et après quatre jours de ce traitement si simple, la guérison semblait complète.

C'est probablement à ces vapeurs que certains asthmatiques doivent d'être soulagés par le seul fait de leur séjour plus ou moins prolongé dans les endroits où il y a un dégagement de gaz ammoniac. Je vous ai cité comme exemple ce capitaine de navire qui était exempt de toute attaque lorsqu'il naviguait sur son bâtiment chargé de guano, ou lorsqu'il habitait sur les îles où cette substance se récolte.

Les *antispasmodiques*, l'éther, soit sous forme de sirop, soit en capsules, trouvent aussi leur indication au moment des accès.

Quelquefois, et je vous ai dit dans quels cas spécialement, j'ai obtenu de bons résultats d'un *vomitif* donné à propos ; celui que je préfère à tout autre est l'ipécacuanha, que je prescris de la façon que vous savez.

Messieurs, après vous avoir indiqué quelques-unes des médications propres à combattre l'asthme pendant les accès, il me reste à vous dire ce qu'il faut faire pour prévenir le retour des attaques. Malheureusement ici l'intervention de la médecine est bien souvent inefficace, car nous pouvons moins pour guérir radicalement le mal que pour en modérer les symptômes. Voici cependant une des méthodes de traitement qui, dans un certain nombre de cas, m'ont paru les plus avantageuses. Elle se compose de la série des moyens suivants :

1° Dix jours de suite, chaque mois, le malade prend le soir, en se couchant, d'abord une, puis, trois jours après, deux, et les quatre derniers jours, quatre pilules ainsi composées :

℞ Extrait de belladone..... 1 centigramme.

Poudre de racine de belladonne. 1 —

F. s. a. une pilule.

Ou bien encore un, deux, et jusqu'à quatre granules d'atropine d'un milligramme.

2° Les dix jours qui suivent, on remplace les préparations belladonnées par le sirop de térébenthine, à la dose d'une cuillerée à bouche prise trois fois par jour, et mieux par trois capsules d'essence de térébenthine.

3° Les dix derniers jours du mois, le malade est mis à l'usage des cigarettes arsenicales.

Enfin, comme complément du traitement, le malade prend tous les dix jours, le matin à jeun, un paquet de 4 grammes de poudre de quinquina *calisaya* qu'il délaye dans une infusion de café torréfié.

L'usage interne et longtemps continué de la belladone ou de l'atropine administrées selon les formules et suivant la méthode que vous ai indiquées, m'a

toujours paru constituer la base du traitement. S'il n'est pas nécessaire que les malades éprouvent à un haut degré les effets physiologiques de ces puissants médicaments, il faut que, pendant longtemps, l'économie soit tenue sous leur domination. Le quinquina, la térébenthine, les inspirations de vapeurs arsenicales, sont toutefois un très-utile complément.

Cette médication, quelque beaux résultats qu'elle m'ait donnés et me donne encore chaque jour, est loin d'être infaillible ; avantageuse à certains asthmatiques, elle reste complètement inefficace chez d'autres, on est alors forcé de recourir aussi à d'autres moyens.

M. Duclos (de Tours) vante d'une manière générale la *fleur de soufre* comme un agent thérapeutique « d'une prodigieuse puissance » dans le traitement préventif de l'asthme. Il la prescrit « à la dose quotidienne de 50 centigrammes à 1 gramme, suivant l'âge du malade, à prendre en une seule fois, le matin, soit à jeun, soit au moment de déjeuner. Cette dose est continuée cinq ou six mois, pendant vingt jours chaque mois, puis pendant un an ou dix-huit mois ou deux ans, pendant dix jours chaque mois. » Il est impossible, ajoute-t-il, d'imaginer un traitement plus simple et plus facile. Dans tous les cas dans lesquels il l'a employé, la maladie a été modifiée : et il a obtenu un grand nombre de guérisons (1).

M. Duclos insiste sur la nécessité de donner la fleur de soufre de préférence à toute autre préparation sulfureuse, le choix, suivant lui, n'est pas indifférent : tandis qu'il a eu à s'applaudir de l'emploi de ce médicament, il avait constamment échoué, alors qu'auparavant il prescrivait l'usage des eaux sulfureuses, telles que les eaux de Barèges, de Bonnes et de Caunterets. A ce propos, il fait remarquer, avec juste raison, que, parmi les agents de la matière médicale, il y a des analogues et non pas des succédanées ; que l'eau sulfureuse n'est pas plus la fleur de soufre, que le quinquina n'est le sulfate de quinine, que l'opium n'est la morphine.

Pour ma part, j'ai eu aussi à enregistrer des succès obtenus avec le soufre dans le traitement de l'asthme ; toutefois, je ne saurais partager les illusions que mon savant confrère de Tours semble se faire sur l'infailibilité du remède dans tous les cas donnés. L'indication du soufre me paraît précise, son utilité est incontestable, alors que l'asthme se lie à la diathèse herpétique, mais, si en exagérant la portée des faits, si en concluant du particulier au général, on s' imagine que cette indication se présente toujours absolument la même, on s'expose à de cruels mécomptes.

Messieurs, dans les circonstances analogues à celles où le soufre est réellement utile, c'est-à-dire alors que la névrose de l'appareil respiratoire est l'expression de l'herpétisme, l'*arsenic administré à l'intérieur* m'a rendu et me rend journellement des services signalés. Il n'y a rien là, du reste, qui doive sur-

(1) *Recherches nouvelles sur la nature et le traitement de l'asthme* (Bulletin général de thérapeutique, 15 avril 1861, t. LX, p. 299).

prendre, quand on réfléchit aux merveilleux effets que produisent les préparations arsenicales dans le traitement des affections herpétiques en général, des affections cutanées en particulier.

Non-seulement l'arsenic est d'une grande efficacité dans ces cas, mais encore c'est un excellent remède contre l'asthme dans un grand nombre d'autres circonstances où la diathèse herpétique ne joue absolument aucun rôle.

Ce n'est pas d'ailleurs un remède nouveau. Il me suffira de vous rappeler que Dioscoride le donnait aux asthmatiques, soit incorporé au miel, soit en potion mélangé avec de la résine. La substance qu'il employait était ce que, de son temps, on appelait la sandaraque, c'est-à-dire notre réalgar (le sulfure rouge d'arsenic). Moins loin de nous, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, George Weith préconisait l'usage d'un électuaire dans la composition duquel entrait l'orpiment (le sulfure jaune) dont il faisait prendre chaque jour une dose considérable aux malades atteints d'asthmes les plus graves. Cependant combattu avec acharnement par la majorité des médecins, proscrit d'une manière absolue de la matière médicale, aussi bien dans le traitement de l'asthme que dans le traitement de toute autre maladie, l'arsenic était tombé dans un profond discrédit, jusqu'au moment où, de nos jours, Harles s'efforça de le réhabiliter. Remis maintenant en honneur, il tient dans la thérapeutique la place qu'il mérite en effet d'occuper.

Relativement à son application dans le traitement de l'asthme, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler des mangeurs d'arsenic, ou toxicophages, que l'on rencontre dans différentes contrées de l'Allemagne, dans la basse Autriche et en Styrie. Vous savez que dans ces pays, les paysans et même, parmi les gens des villes, les personnes des classes élevées, ont l'habitude de prendre plusieurs fois par semaine, le matin à jeun, d'abord une petite quantité équivalant à un peu moins d'un demi-grain, puis progressivement des quantités plus fortes de cette substance vénéneuse. Le double but qu'ils se proposent d'atteindre, en adoptant cette pratique, c'est, d'une part, de se donner le teint frais et un certain degré d'embonpoint; d'autre part, de se rendre, suivant leur expression, plus *volatils*, c'est-à-dire, de faciliter leur respiration pendant la marche ascendante. A chaque longue excursion qu'ils ont à faire à pied dans les montagnes, ils prennent un petit morceau d'arsenic de la grosseur d'une petite lentille qu'ils laissent fondre peu à peu dans leur bouche. L'effet en est surprenant; ils montent aisément les hauteurs qu'ils ne sauraient gravir qu'avec la plus grande peine sans cette précaution. Non-seulement les mangeurs d'arsenic en font usage pour eux, mais encore ils en donnent habituellement à leurs animaux domestiques, à leurs chevaux, à ceux surtout qui servent aux charrois dans les localités montagneuses.

Or, mettant à profit ces observations, des médecins se sont demandé si cette influence singulière et toute spéciale de l'arsenic sur les fonctions de la respiration ne pourrait pas être utilisée pour combattre certains troubles de ces fonctions. Guidé par ces indices, le docteur Koepl, un des premiers, eut l'idée

d'essayer la liqueur de Fowler (dont la base est l'arséniate de potasse) sur quelques individus atteints d'asthme, et ses essais eurent, en un assez grand nombre de cas, les heureux résultats qu'il en attendait. L'expérience a été renouvelée par d'autres avec un égal succès; et, quant à moi, depuis plusieurs années déjà que je les emploie, les préparations arsenicales administrées à l'intérieur m'ont rendu, dans le traitement de l'asthme nerveux, de réels services.

Le plus habituellement, je prescris l'*arséniate de soude* dans une potion ainsi composée :

℞ Arséniate de soude.....	5 centigrammes.
Eau distillée.....	100 grammes.
Teinture de cochenille.....	q. s. pour colorer la liqueur.

Le malade prend, chaque jour, au commencement de ses deux principaux repas (précaution utile pour que le médicament soit bien toléré par quelques estomacs susceptibles), une *cuillerée à café* de cette liqueur, représentant environ 2 milligrammes et demi d'arséniate de soude.

Je prescris encore l'*acide arsénieux* sous forme de pilules que je formule ainsi :

℞ Acide arsénieux.....	25 centigrammes.
Amidon.....	5 grammes.
Sirop de gomme.....	q. s.

Pour faire selon l'art, en mêlant exactement et par petites portions, une masse pilulaire que l'on divise en 100 pilules, dont chacune contient par conséquent aussi 2 milligrammes et demi d'acide arsénieux. Le malade doit également en prendre une avant ses deux repas. Pour les individus pusillanimes que l'idée d'absorber de l'arsenic peut effrayer, je décore le médicament du nom de *pilules de Dioscoride*.

Quelle que soit la préparation, dont, suivant la tolérance du malade, j'augmente ou je diminue les doses, j'en continue l'usage durant plusieurs mois de suite, le suspendant, généralement, pendant huit ou dix jours chaque mois.

Il est enfin une autre médication curative de l'asthme, dont je dois vous dire quelques mots. Depuis quelque temps, vous m'avez vu donner l'*iodure de potassium* à ces deux hommes de notre salle Sainte-Agnès qui présentaient un type si complet de l'asthme spasmodique; l'histoire de cette médication est assez curieuse.

Il y a deux ou trois ans, un journal de médecine français empruntait à un recueil étranger (1) une note dans laquelle il était dit qu'on vendait, à Boston, comme antiasthmatique un remède secret dont l'iodure de potassium constituait le principal ingrédient. L'auteur de cette note, le docteur Horace Green

(1) *Formules favorites des praticiens américains*, par Horace Green (de New-York), traduit en français par M. Noirot (1860) (*Schmidt's Jahrbücher der gesammten medicin*, Band 114, n° 112).

ajoutait s'être servi de ce remède avec le plus grand succès, notamment dans les cas d'asthme compliqué de bronchite; et il publiait sa formule.

℞ Kali hydroiod (iodure de potassium). . . . .	8 grammes.
Decoct. polygalæ (décoction de polygala)	100 —
Tinct. lobeliæ (teinture de lobelia).	} 25 —
— opii camphor. (— d'opium camphré)	

A prendre deux ou trois cuillerées à soupe par jour.

Sur ces entrefaites, un autre médecin, M. Aubrée, actuellement établi pharmacien à Burie (Charente-Inférieure), écrivit à l'Académie pour réclamer la priorité de la découverte; en même temps il m'écrivait aussi pour m'attribuer l'honneur de la médication qu'il avait imaginée et qu'il employait depuis quinze ans, ou tout au moins pour me faire partager cet honneur. Voici ce qu'il me disait dans cette lettre que j'ai conservée :

« Il y a une quinzaine d'années, habitant alors une petite ville du département de l'Hérault (Pézenas), un malade d'un village voisin (Valleros) vint me consulter pour une névrose bien caractérisée des organes de la respiration, il était porteur d'une consultation de vous. Vous lui ordonnâtes des frictions avec la teinture d'iode sous les aisselles, à l'épigastre et dans le dos. En même temps, vous lui prescriviez, pour l'intérieur, une solution de 5 grammes d'iodure de potassium dans 250 grammes d'eau distillée édulcorée avec du sirop simple. Je le soumis à votre traitement et il se trouva mieux dès le deuxième jour. Cet homme, enchanté, vint me revoir quelques jours après, il n'était cependant pas encore parfaitement guéri. Je fis cesser les frictions et je lui ordonnai la même solution, mais à double dose, c'est-à-dire à 10 grammes. Le sifflement disparut complètement, la respiration reprit son rythme habituel et, depuis lors, il n'éprouva plus aucune atteinte de sa maladie. »

M. Aubrée, encouragé par ce premier essai, expérimenta de nouveau, sur un grand nombre de malades, le même médicament sous la forme d'un *élixir antiasthmatique*, ainsi composé :

℞ Racine de polygala. . . . .	2 grammes.
Faites bouillir dans :	
Eau . . . . .	125 —
Pour réduire par la coction à. . . . .	60 —

Passez la décoction à travers une étamine, et ajoutez :

Iodure de potassium. . . . .	15 grammes.
Sirop d'opium. . . . .	120 —
Eau-de-vie. . . . .	60 —

Colorez la liqueur avec :

Teinture de cochenille. . . . .	q. s.
---------------------------------	-------

Filtrez.

Le malade prendra, chaque jour, trois cuillerées à bouche de cet élixir, le

matin à jeun, dans le milieu de la journée et le soir, jusqu'à cessation de l'asthme. Quelques individus supportant mal le médicament, ce qui n'est pas étonnant, car les doses indiquées représentent à peu près 3 grammes d'iodure de potassium et 4 centigrammes d'extrait d'opium, M. Aubrée prescrit comme une condition indispensable de donner après chaque cuillerée une pastille de chocolat qui aurait pour effet de neutraliser l'action irritante de l'iodure de potassium sur l'estomac. Il prétend avoir ainsi guéri, et rapidement guéri en trois ou quatre jours, douze individus.

Depuis cette communication de M. Aubrée, et depuis que l'on connaît l'arcanes de quelques guérisseurs j'ai essayé bien souvent l'iodure de potassium, en modifiant la formule de la façon suivante :

Le malade prend chaque jour immédiatement avant son dîner une cuillerée à café d'une potion ainsi composée :

Iodure de potassium. . . . .	10 grammes.
Eau distillée. . . . .	200 —

M. s. a.

Je dois dire que, dans un grand nombre de cas, j'ai obtenu des succès qu'aucune autre médication ne m'avait donnés; d'un autre côté, car il ne faut pas s'avengler volontairement, j'ai vu le médicament non-seulement échouer, mais encore aggraver très-notablement tous les accidents. Il en a été ainsi chez nos deux malades de la salle Sainte-Agnès.

L'un de ces malades trouvait au contraire un soulagement immédiat dans les *inhalations de chloroforme*. Il avait été réduit à y recourir par l'opiniâtreté désespérante de ses accès; le bien-être qu'il en avait éprouvé l'avait engagé à y revenir, et il avait fini par en abuser à ce point qu'il en consommait en un jour jusqu'à 500 grammes. Il épuisa ainsi toutes ses ressources pécuniaires en altérant tout à la fois profondément sa santé. Des accidents du côté du foie se déclarèrent, caractérisés par des ictères violents, qui se reproduisirent, à plusieurs reprises, pendant le temps que cet homme resta dans nos salles, bien qu'alors il n'eût jamais employé qu'une dose relativement faible, à peu près 125 grammes au plus, de chloroforme dans le courant des vingt-quatre heures. De plus, à l'époque où il en absorbait des quantités si effroyables, il avait fini par tomber dans un état de manie aiguë analogue au *delirium tremens* et force avait été de suspendre ces dangereuses inhalations. Leur influence sur les accès d'asthme étaient d'ailleurs aussi rapides que possible : en moins d'une minute les accès étaient complètement calmés, pour recommencer, il est vrai, peu après, si bien qu'il fallait reprendre de nouveau le chloroforme.

J'ai vu, du reste, chez certains asthmatiques dont les crises étaient beaucoup moins violentes que celles de notre malade, j'ai vu quelquefois de légères inhalations de chloroforme suffire pour faire cesser entièrement l'accès, au même titre que, chez d'autres, quelques bouffées de la fumée d'une cigarette de datura produisent des effets soudains et complets.

Si j'ai tant insisté, messieurs, sur le traitement de l'asthme, c'est que ce

traitement ne peut se formuler de telle sorte qu'il s'applique à tous les malades. Il y a à cet égard des différences étranges, et tel individu est guéri presque instantanément, tandis qu'un autre qui paraît être dans des conditions identiques n'éprouve aucun effet et éprouve même un mauvais effet de l'emploi du même remède.

Il n'y a toutefois pas d'inconvénient, et il y a souvent avantage à associer, ainsi que je le fais maintenant, ces diverses médications. Pour vous en citer un exemple récent :

Le 2 décembre 1862, j'étais consulté par une jeune dame de vingt-sept ans, asthmatique depuis l'âge de sept ou huit ans et dont les accès lui laissaient à peine quinze jours de bon en trois mois. Je lui conseillai de prendre l'arséniate de soude à son déjeuner; l'iodure de potassium au dîner, la belladone le soir, et tous les huit jours, le matin à jeun, une dose de 8 grammes de quinquina jaune. Le 1<sup>er</sup> juillet 1863 cette jeune dame revenait me voir et me dire que depuis longtemps elle n'avait pas eu une seule attaque.

Quelques mots encore en terminant, relativement au choix des localités à propos desquelles on vous demandera certainement votre avis.

En vous parlant des causes occasionnelles de l'asthme, je vous ai dit quelle était, sur les individus, l'influence des climats et des localités; je vous ai raconté des faits de malades qui n'avaient jamais d'attaques lorsqu'ils habitaient certains pays, tandis que, dans d'autres, ils en étaient constamment tourmentés. Ceci doit être mis à profit. Mais en conseillant le changement de lieux, vous devez en appeler à la propre expérience des sujets, ou les avertir, s'ils n'ont pas essayé de ce moyen de traitement souvent si efficace, que cette expérience seule doit être leur guide. Il n'est pas en effet de règle absolue à cet égard, telle localité convenant à celui-ci, qui ne conviendra pas à celui-là. Ainsi les lieux bas conviennent généralement aux personnes dont la respiration est, comme on le dit, difficile; les lieux élevés leur sont contraires. Cependant j'ai connu un officier supérieur qui, sujet à des attaques d'asthme incessantes lorsqu'il habitait Paris, en fut délivré pendant dix mois qu'il passa à Clermont-Ferrand, et n'eut pas le plus petit accès d'oppression pendant le temps qu'il resta dans les montagnes du Mont-Dore, où il faisait à pied et à cheval de nombreuses excursions.

Il semble que, relativement à la hauteur de la localité que l'on habite, il y ait des conditions qu'il eût été bien difficile de soupçonner. Nous avons tous connu un interne des hôpitaux de Paris, qui à l'hôpital Beaujon, situé dans le haut du faubourg Saint-Honoré, avait continuellement de l'asthme. Il obtint du professeur Marjolin, son chef de service, de permuer avec un de ses camarades de l'Hôtel-Dieu, hôpital situé, comme on le sait, sur le bord de la Seine, et par conséquent dans la partie la plus basse de Paris. A l'Hôtel-Dieu, il n'avait jamais d'asthme; mais s'il allait à Beaujon dîner avec ses anciens collègues, il était pris immédiatement d'oppression, et il se vit obligé de s'interdire un plaisir qu'il payait trop cher.

## LIII — COQUELUCHE.

§ 1. Catarrhe pulmonaire spécifique.—Elle est contagieuse.—Ne frappe qu'une fois le même individu. — Période d'incubation. — Période de début.— Elle débute comme un rhume qui a quelquefois un caractère particulier et peut quelquefois constituer toute la maladie.—La fièvre du début dure sept, huit, dix, douze, quinze jours. — Période d'état ou période convulsive. — Inspiration caractéristique. — Expulsion de mucosités bronchiques.— Vomissements.— Les accès sont plus fréquents la nuit que le jour. — Troisième période. — La durée totale de la coqueluche est très-difficile à limiter.— Elle est en raison directe de la durée des prodromes.

## MESSIEURS,

A propos de deux enfants que vous avez en ce moment dans notre salle de nourrices, j'essayerai de vous faire l'histoire de la coqueluche, en m'efforçant de vous en donner une description qui puisse facilement se graver dans votre esprit et vous être de quelque utilité pratique.

Il n'est personne d'entre vous qui ne sache que la coqueluche est caractérisée par des accès revenant par quintes plus ou moins fréquentes, plus ou moins prolongées, et dans lesquelles plusieurs mouvements brusques et saccadés d'expiration avec toux bruyante sont suivis d'une inspiration longue, anxieuse et sifflante, qui a quelque chose de pathognomonique.

La nature de la maladie a été diversement appréciée. Pour les uns, c'est une névrose; pour les autres, c'est un catarrhe. En réalité, c'est l'un et l'autre, car l'élément névrose et l'élément catarrhe se retrouvent toujours. Pour moi, comme pour un grand nombre de médecins, et en particulier pour mon collègue M. G. Sée, qui en a fait l'objet d'un remarquable travail, la coqueluche est une maladie d'une espèce à part, c'est un catarrhe pulmonaire spécifique. Je dis que c'est un catarrhe, parce que, en effet, ainsi que je vous le disais il y a un instant, l'élément catarrhal existe invariablement; c'est donc un caractère qui doit servir à désigner le genre de la maladie. L'élément nerveux qui s'y ajoute, les phénomènes nerveux qui l'accompagnent et qui appartiennent exclusivement à la coqueluche lui impriment son cachet de spécificité, que vous allez retrouver maintenant dans tout ce que nous allons dire de ses causes, de son mode de transmission, de sa marche, de sa durée, de ses symptômes enfin.

Et d'abord, messieurs, indépendamment de ce que cette maladie peut régner épidémiquement, elle est encore évidemment et éminemment *contagieuse*. C'est là un fait accepté par tous. Or, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire en plusieurs occasions, du moment qu'une maladie est transmissible de